

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'UFR

du 15 juillet 2009

Membres du conseil de l'UFR présents ou représentés :

B. BERCU, S. CHAUMETTE, J-P. DOMENGER, F. KRIEF (représentée), R. STRANDH, P. THIEULLEN, O. AUMAGE, H. BEAUGENDRE, G. CARBOU (représenté), P. DESBARATS, A. GRIFFAULT, A. HARTMANN, G. RICOTTA (représenté), C. BON SAINT COME, C. DURAND, Y. ZHOU, M. VILLENEUVE (représenté).

Invités présents : M. DELEST, J-F JAULENT, Q. LIU, R. NAMYST.

Excusés ou absents : K. BELABAS, F. VANDERBECK, A. GUERMOUCHE, M. HINNENBERGER, C. METIVIER, P. BOURREAU, C. CHARPENTIER, E. BARBAZO, A. BOURGEADE, I. CHAMPION, G. SAVARY.

Le quorum étant atteint, le conseil délibère selon l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du compte-rendu du conseil d'UFR du 2 juin 2009,
2. Compte financier 2008 de La BMI,
3. Campagne d'emploi 2010,
4. Questions diverses

1° Approbation du compte-rendu du conseil d'UFR du 2 juin 2009

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

2° Compte financier 2008 de la BMI

Philippe Thieullen, directeur de la BMI, présente le compte financier 2008 de la bibliothèque aux conseillers qui l'adoptent à l'unanimité.

3° Campagne d'emplois 2010

3.1 Emplois BIATOS :

Charles-Henri Bruneau porte à la connaissance des conseillers l'avis de la CPP sur les demandes de postes BIATOS. Après avoir pris connaissance de cet avis et en avoir débattu, le conseil établit le classement suivant :

Les demandes de postes sont réparties en trois groupes :

3.1.1 Demandes prioritaires :

1. Un poste d'IGE, gestionnaire d'unité, en remplacement de Geneviève Castaignède. Ce poste est primordial pour le fonctionnement de l'IMB. L'importance du laboratoire et le volume financier traité, justifie le rehaussement du poste actuellement ASI à IGE.
2. Deux postes ADT :
 - o un au secrétariat de l'IMB pour remplacer le départ à la retraite d'Annie Polzin
 - o un au secrétariat du LaBRI pour renforcer l'équipe administrative sous-dotée.

Ces deux postes paraissent indispensables pour le bon fonctionnement tant de l'IMB que du LaBRI. Comme la CPP, le conseil d'UFR ne souhaite pas donner priorité à l'un ou l'autre poste et propose donc de les classer 2^{ème} ex aequo.

3.1.2 Demandes récurrentes de stabilisation de postes stratégiques :

1. Deux postes ADT à l'UFR :
 - o un au secrétariat pédagogique de la licence de mathématiques : réattribution.
 - o un au secrétariat pédagogique de la licence d'informatique : réattribution.

Ces deux postes ont connu des sorts identiques successivement en 2002 et 2006 : à la suite du départ du titulaire en poste, un agent contractuel y a été nommé. Cette situation perdure depuis. Il serait maintenant indispensable de retrouver un poste pérenne pour chacun de ces secrétariats. Cette demande se justifie d'autant plus que nous souhaitons, à court terme, transférer l'intégralité de la gestion de la 2^{ème} année des licences mathématiques et informatique à l'UFR.

2. Affectation de Vincent Lalanne à l'IMB. Le poste d'ADT occupé jusqu'en 2008 par Bernard Jaegger a été transféré avec ce dernier au PCSI. Depuis, ses attributions ont été reprises par un agent nommé à la DPI, attaché au bâtiment A33 et installé physiquement à l'IMB : Vincent Lalanne. L'activité de M. Lalanne consiste à 60% de son temps au soutien technique de la cellule informatique de l'IMB pour laquelle il effectue des travaux sur courant fort et courant faible essentiels à l'activité de la cellule et qu'il est le seul à l'IMB habilité à effectuer. Ces travaux relèvent parfois de l'extrême urgence et l'activité informatique de l'IMB aurait été stoppée, avec toutes les conséquences désastreuses que de telles interruptions intempestives auraient pu avoir sur les séquences de calcul et autres tâches informatiques en cours s'il n'avait pu intervenir rapidement. Il participe également à l'installation et la maintenance des câblages des locaux informatiques

3.1.3 Demandes soutenues par le conseil :

1. un poste de technicien à la BMI : ce poste, demandé depuis plusieurs années, permettrait de résorber le sous-encadrement de la BMI. En effet, la BMI fonctionne toujours avec 2 titulaires CNRS et un poste équivalent temps plein d'agent contractuel. Si on compare cette dotation avec celle de bibliothèques de recherche de taille et activités comparables, on constate que la BMI est sous-encadrée d'au moins 4 postes. Le recrutement d'un troisième titulaire est donc essentiel pour le bon fonctionnement de la BMI, le fait qu'il soit un personnel de l'université rétablirait l'équilibre avec l'effort consenti par le CNRS.
2. un poste d'ingénieur d'études au LaBRI : ce poste, demandé depuis plusieurs années, permettrait de résorber le sous-encadrement du LaBRI. En effet, alors que le nombre de plateaux techniques se multiplie, le nombre de postes dévolus aux équipes techniques faisant fonctionner ces plateformes n'a augmenté que d'une unité depuis 2001. Le manque de moyens humains ne permet pas de développer toutes les potentialités de ces plateformes. Notamment, nombre de projets restent à l'état de prototype alors qu'ils pourraient être exploités au-delà. Ce poste d'IGE renforcerait l'équipe d'ingénieurs travaillant en appui à la recherche du LaBRI et permettrait une utilisation plus suivie des moyens techniques du laboratoire.

Le conseil vote ce classement à l'unanimité.

3.1 Emplois Enseignants-Chercheurs :

Les demandes présentées aux conseillers ont fait l'objet d'une large concertation au sein des laboratoires, en collaboration avec les départements d'enseignement.

Liste des emplois vacants en 2010 à l'UFR :

1. MCF : chaire CNRS 2009 non pourvue
2. MCF : J. SEBAG (promotion)
3. MCF : L. NIKOLSKAYA (retraite)
4. MCF : F. LEVRON (retraite)
5. MCF : J.C. LALANNE (retraite)
6. MCF : A. PECHER (promotion)
7. PR : S. PETERMICHL (mutation)
8. PR : E. AMAR (retraite)
9. PR : B. CHEVREAU (retraite)
10. PR : M. ROBSON (retraite)
11. PR : A. RASPAUD (retraite)

Demande de l'UFR :

1^{er} ex aequo :

- PR27 : combinatoire et algorithmes ou méthodes formelles
- MCF25 : géométrie algébrique arithmétique et théorie des nombres
- MCF25 : analyse harmonique, fonctionnelle et complexe
- PR25-26 : analyse de Fourier, traitement du signal
- 5. MCF27 : analyse et indexation vidéo
- 6. PR26-25 : équations aux dérivées partielles
- 7. MCF25 : théorie des opérateurs, théorie spectrale
- 8. MCF27 : combinatoire et algorithmes
- 9. PR27 : génie logiciel ou traitement de l'information
- 10. MCF25 : géométrie analytique
- 11. PR25-26 : analyse et interactions
- 12. PR27 : modélisation, visualisation et interaction 3D ou informatique linguistique
- 13. MCF25-26-61 : analyse et modélisation en signal et image
- 14. PR25 : algorithmique arithmétique.

Après délibération, le conseil vote ce classement à l'unanimité.

4° Questions diverses

1. Andreas Hartmann demande à Charles-Henri Bruneau s'il connaît la position de l'université sur le problème que pose la revalorisation du début de carrière des MCF applicable aux seuls MCF nouvellement recrutés qui défavorise de fait les MCF recrutés il y a 2 ou 3 ans. Charles-Henri BRUNEAU répond que cette question n'a jamais été soulevée en comité de direction. Il la posera lors du prochain.

2. Qing Liu demande à faire le point sur le nombre de postes d'ATER et de "moniteurs" dont dispose l'UFR pour la prochaine rentrée.

ATER : un récapitulatif des postes vacants est fait. On trouve 10 postes :

En math :

1. E. Kowalski
2. MCF chaire CNRS non pourvu
3. S. Petermichl
4. A. Michel
5. M. Sombra
6. J. Sebag
- ½ B. Chevreau (7 mois)

En info :

7. 1^{er} poste récurrent
8. 2^{ème} poste récurrent
9. A. Pecher
10. ½ A. Raspaud (5 mois)

Si on applique la règle de l'université établissant que 5 postes vacants donnent 6 ½ ATER. L'UFR pourrait recruter 10 ½ ATER :

- 8 ½ en math. (6 ou 7 en 25^{ème} section et 1 ou 2 en 26^{ème})
- 4 ½ en info.

ex MONITEURS : le contingent alloué à l'UFR n'est pas encore fixé. Il pourrait être de 18 postes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H30.



Charles-Henri BRUNEAU
Directeur de l'UFR